AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (12)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Debetz, vers le 28 décembre 1872

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Debetz, vers le 28 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation1 p. (450r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Debetz, vers le 28 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46110

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>vers le 28 décembre 1872</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Debetz</u>
Lieu de destination72, rue Truffaut, Paris
Scripteur / Scriptrice<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>

Description

RésuméGodin informe Debetz qu'il peut venir à Guise et qu'il lui accorde 200 F par mois.

Notes

- Date de rédaction de la lettre : la lettre n'est pas datée ; elle est située dans le registre après une copie de lettre datée du 28 décembre 1872.
- Lieu de rédaction : d'après le texte de la lettre.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

Emploi, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin" Lieux cités<u>Guise (Aisne)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023

Monsieur Debetz Nous pourez venir à Guise le plus tot qu'il vous sera possible Je vous accorderai 200 panes par mois, et nous verrous ensuite. di rous pouvez y trouver la tranquileté que vous espérez. Meso mos craintes sont les insons par le passe Veucley agrain, Monnet near